

Devons-nous subir le ballet des avions

Depuis maintenant 2 ans, notre vie tranquille et paisible en Charente Limousine s'est transformée en calvaire à cause du ballet régulier des avions d'entraînement qui passent au-dessus de notre maison. Ce bruit dépasse parfois 90 dB lorsqu'il résonne dans les vallées. Ces avions viennent de Cognac (BA 709) et parcourent donc une certaine distance pour détruire nos vies. Il serait plus facile et plus court de partir en mer pour s'entraîner là où ils ne dérangeraient. Cela n'est pas fait je pense car cela entraînerait plus de nettoyage et d'entretien pour se débarrasser des dépôts de sel sur l'avion et donc à la place nous devons souffrir.



J'ai contacté Monsieur le Maire à Chasseneuil sur Bonnieure en sa qualité de Vice-président de la communauté de communes de Charente-limousine, il a appelé la base, mais c'est tout car il a dit qu'il n'avait pas eu assez de plaintes pour prendre de nouvelles mesures. J'invite donc toutes les personnes concernées à lui envoyer un mail à : mairie@chasseneuil.fr et à demander que des mesures soient prises.

Le bruit aggrave une affection de l'oreille interne dont je suis atteint et je continuerai donc à lutter contre cette violation de mes droits car mon seul autre choix serait de m'éloigner. Ce n'est pas une solution idéale, car je n'ai pas envie de quitter la région et en plus, la vente serait difficile à cause des avions et aussi par le fait que le prix de vente serait dévalué par le problème du bruit.

En fait, toute personne vendant dans ce secteur verra sa valeur de maison diminuer même si cela ne les dérange pas car ce problème commence à être connu.

Je tiens également à attirer l'attention sur un autre fait, le vendredi 8 janvier, un de leurs engins a franchi le mur du son et ma propriété a été touchée par l'onde de choc qui en a résulté provoquant de petites fissures dans le mur. J'ai écrit à la base mais j'attends toujours une réponse. Mon assurance a déclaré que de tels cas n'étaient pas couverts - je conseille donc à tous les habitants de cette zone de vérifier leur assurance car cela peut aussi vous arriver. A ma connaissance, ce n'était pas un incident ponctuel, cela s'est déjà produit deux fois l'année dernière.

Si personne n'agit et laisse faire alors rien ne se passera. Tout ce que vous avez à faire est d'envoyer un e-mail ou un courrier (ce que je suis sûr que la plupart d'entre nous font tous les jours).

L'armée de l'air est censée être là pour protéger notre liberté et pas pour la détruire !